



COORDINATION CDG OCCITANIE

# AVIS D'OUVERTURE

## CONCOURS

### AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

Le Centre de Gestion de la Haute-Garonne (CDG31) organise pour les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la région Occitanie, le concours sur titres d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2020.

#### Conditions d'inscription

<b>Condition d'accès</b>	<p>Le concours sur titres avec épreuves est ouvert aux candidats titulaires soit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>du certificat d'auxiliaire de puériculture institué par le décret du 13 août 1947 ;</b></li><li>- <b>du certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture ;</b></li><li>- <b>du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture.</b></li></ul> <p>Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier, ou après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.</p>
<b>Période de retrait du dossier d'inscription</b>	<p>Pré-inscription sur le site Internet (<a href="http://www.cdg31.fr">www.cdg31.fr</a>) du 1<sup>er</sup> octobre au 6 novembre 2019 minuit</p> <p>ou</p> <p>retrait du dossier au CDG31 du 1<sup>er</sup> octobre au 6 novembre 2019, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00</p> <p>ou</p> <p>retrait du dossier par voie postale par demande écrite adressée au CDG31 par voie postale uniquement, du 1<sup>er</sup> octobre au 6 novembre 2019 minuit, le cachet de la poste faisant foi</p>
<b>Date limite de dépôt du dossier d'inscription</b>	<p>Jusqu'au 14 novembre 2019, à 17h00 pour les dépôts à l'accueil du CDG31</p> <p>ou</p> <p>le 14 novembre 2019 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, pour une transmission par voie postale uniquement, au CDG31</p>
<b>Adresse du CDG organisateur</b>	<p>Centre de Gestion la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne 590 rue Buissonnière – CS 37666 31676 LABEGE CEDEX</p>
<b>Dates et lieux de l'épreuve d'admission</b>	<p><b>A compter du 2 mars 2020 dans le département de la Haute-Garonne</b></p>

**Attention :** toutes les étapes (retrait du dossier, demande du dossier par voie postale, préinscription en ligne via internet, dépôt du dossier) s'effectuent uniquement auprès du CDG31, organisateur.